Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_152-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_152

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix neuf novembre à dix-sept heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation Economique et Touristique

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Office de Tourisme Intercommunal : bilan d'activités 2019

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, René DIES, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Grégory LOEW, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Marie-Christine GUIOL pouvoir à Lisa CHAUVIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Gil OLIVIER, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

ABSENT(S) :
Franck AMBROSINO, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Madame Valérie MARCY

Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_152-DE

L'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la publication d'un bilan d'activité des services exploités en régie, dotée de l'autonomie financière.

L'Office de Tourisme Intercommunal de Dracénie Provence Verdon agglomération est géré en régie directe et doté d'un budget annexe.

Le bilan d'activités, présenté dans le document joint à la présente délibération, comprend :
- Des indicateurs financiers (bilan comptable),
- Des éléments sur les actions menées.

Il en ressort les points suivants, au niveau budgétaire, pour l'année 2019 :
- Des dépenses de fonctionnement pour un montant de : 1 199 394,91 €
- Des recettes de fonctionnement pour un montant de : 1 353 188,66 €
- Des dépenses d'investissement pour un montant de : 20 181,88 €
- Des recettes d'investissement pour un montant de : 21 043,45 €

S'agissant des points clés, il peut être retenu :

- Des opérations de communication et de promotion à l'échelle du territoire : 44 reportages ou accueil presse/influenceurs, des achats d'espace, des participations à des salons, foires ou forums dont la foire internationale de genève en partenariat avec le département.
- L'accueil et la prise en charge de 18 Tour Opérators (partenariat ADT opération Prétours 2019) venus découvrir le territoire.
- La création, impression et diffusion des supports de communication touristiques (guides touristiques, cartes touristiques, agenda des manifestations, guide des randonnées…) dont le nouveau Magazine de destination écoulé à 40 000 exemplaires.
- L'octroi d'une subvention de 8000 € pour l'organisation du Rallye du haut Var.
- Le développement du label accueil vélo sur le territoire avec la labellisation de 34 prestataires.
- Le développement des opérations d'accueil mobiles chez les professionnels et dans les manifestations principales de la Dracénie, développement des points de diffusion de documentations grâce au réseau des professionnels.
- Une présence numérique accrue grâce au site internet (2 304 000 pages vues, + 46% sur 2019) et surtout les 3 pages facebook dont les portées cumulées dépassent les 2 000 000 de personnes atteintes.
- La réalisation de nouvelles vidéos diffusées sur les réseaux, le lancement de jeux concours sur Instagram, pour une présence accrue du territoire sur lle web.
- L'implantation de 7 bornes touristiques supplémentaires soit 22 au total dans nos communes générant plus de 42 000 rubriques consultées.
- L'organisation de la semaine Varoise de la Randonnée pédestre en Dracénie.
- La mise en place d'actions d'animation de territoire (eductour, ateliers, workshop et formations) notamment via le réseau Vignobles et Découvertes, Accueil vélo et l'ensemble des professionnels.
- La mise en place des premières actions du schéma de randonnées avec la remise à niveau (entretien et balisage) de 13 sentiers, la réalisation d'un nouveau topoguide et la poursuite de l'étude sur la réalisation des sentiers intercommunaux avec l'ONF.
- L'organisation et la mise en place de 6 nouvelles « Balades gourmandes ».
- Une activité réceptive générant 46 300 € de retombées économiques sur le territoire.
- L'organisation du salon Autour du Vin avec une affluence record : 5 287 visiteurs (+50%) et 90 exposants.

Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 26/11/2020
Affiché le 26/11/2020
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_152-DE

- Un accueil physique annuel sur 11 communes générant 44 825 contacts et la poursuite de la modernisation de l'accueil avec de nouveaux aménagements intérieurs pour l'Office de Tourisme de Draguignan ainsi que l'achat de deux nouveaux logiciels d'accueil pour une meilleure prise en compte de la demande client.
- Des recettes record pour la Taxe de séjour 2019 avec 555 450 € de recettes (+64 %) dont 230 416 € reversées par les plate forme de réservation en ligne.

En conséquence et au vu de la présentation devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et de l'avis favorable de la Commission «Attractivité touristique et valorisation du territoire », réunies respectivement le 29 septembre et le 4 novembre 2020, il est demandé au Conseil d'agglomération de bien vouloir

- approuver le bilan d'activités de l'Office de Tourisme Intercommunal, pour l'année 2019,
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 25/11/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.